

Suppléant : ROY Emeline

M GARÇON demande de voter à main levée pour savoir si les membres de l'assemblée souhaitent que les 3 écoles se réunissent en un seul conseil d'école. Le vote pour est unanime.

3 - Rentrée scolaire

Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 16 octobre 2014)	
Dun le Poëlier	TPS	4	28 élèves (TPS – PS – MS) + 14 élèves (GS) soit 42 élèves
	PS	7	
	MS	17	
	GS	14	
Saint Christophe en Bazelle	CP	11	20 élèves (CP – CE1) + 19 élèves (CE1 – CE2) soit 39 élèves
	CE1	18	
	CE2	10	
Anjouin	CM1	12	12 élèves + 9 élèves soit 21 élèves (CM1 – CM2)
	CM2	9	
TOTAL		102	

Après les vacances de la Toussaint, d'anciens élèves reviendront sur le RPI : 1 MS – 1 CP – 1 CE1 et une élève de TPS sera présente également.

En outre, il faut noter le départ de 2 élèves de Grande Section demain soir.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2014 :

M GARÇON n'a pas encore reçu les réponses de toutes les mairies contactées. Pour le moment, il y a :

Communes	Enfants nés en 2012 et pas encore scolarisés (TPS)	Enfants nés en 2013	Enfants nés en 2014
ANJOUIN	3 (Julie LAUNAY – Lya LOUIS - - GIRAUDON – Nathan DEVEAUX)	2 (Louis MAUDUIT – Julie LECOMTE)	1 (Léonie MAUDUIT)
BAGNEUX	1 (Paul ROHAN CESBRON)	1 (Tom BRUERE)	

SEMBLEÇAY	1 (Teyssa JOSUE VASLIN)	1 (Maëlle BRETIN)	
PARPEÇAY	1	2	
SAINTE CECILE	1	1	
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	1	2	1 (Timéo BLASCO)
DUN LE POËLIER	2	1 (Hugo Jourdant)	2 (Eléanore Gaudechoux, Mathéo Leclerc)
ORVILLE	3 (Emma CAMAIL - Either LAROCHE CARTON - Ethan MOIRIN)	aucun	2 (Thiméo RICONO - Maël JACQUET)
TOTAL (prévisionnel)	13	10	6

A la rentrée prochaine, il y aura certainement un souci au niveau des effectifs et de la répartition des élèves avec une fermeture de classe à envisager.

Mme HOMMET précise qu'il y a de nouvelles dispositions de comptage des élèves : les enfants âgés de 2 ans seront comptabilisés. En outre, un rendez-vous avec M TEYSSANDIER, IEN de la circonscription d'Issoudun a été demandé.

Les nouveaux rythmes scolaires – APS et APC

M GARÇON rappelle que la rentrée scolaire a vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui se traduit par des horaires de classe différents et une répartition du temps de classe sur 9 demi-journées.

Ainsi, tous les élèves du RPI ont classe selon le tableau suivant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h
de 13 h 30 à 15 h	de 13 h 30 à 16 h 30		de 13 h 30 à 15 h	de 13 h 30 à 16 h 30

Les lundi et jeudi après-midis, le temps entre 15h et 16h30 (horaire de début du ramassage scolaire) est partagé entre APS (Activités Péri Scolaires – à la charge du RPI pendant toute l'année scolaire) et APC (Activités Pédagogiques Complémentaires – sous la responsabilité des enseignants – 24 lundis répartis sur l'année scolaire). Les APS et APC sont soumises à l'autorisation des familles et ne sont pas obligatoires. De plus, les APS sont gratuites.

Les APS

La parole est donnée à Mme HOMMET pour dresser un rapide bilan des APS. La mise en place n'a pas provoqué de grosses catastrophes. Les APS se déroulent bien en général. Un remplacement au pied levé d'un bénévole a eu lieu à Anjouin. Mme HOMMET en profite pour remercier les personnes ayant pris en charge cette absence. Elle note également un sentiment d'insécurité à Dun le Poëlier avec les plus petits : un réajustement du nombre de personnes en charge des nombreux élèves a eu lieu pour le jeudi.

M GARÇON indique que les personnels du SRPI intervenants dans les écoles ont été invités afin de faire un point sur les APS. En effet, la bonne volonté et l'implication des différentes personnes liées aux APS sont indéniables et à encourager mais, même si ces temps ne sont pas directement liés au temps de classe, les élèves sont concernés par l'ensemble des dispositifs (école, APS, APC...). Il est important pour l'équipe pédagogique d'être à l'écoute des enfants, des personnels et personnes encadrant ces temps de fin de journée et des municipalités afin de pouvoir apporter des pistes pour que les APS se passent au mieux. De plus, il semble que les enfants aient besoin de déconnecter par rapport au temps de classe et d'avoir des activités leur permettant de souffler (encore plus en maternelle). Permettre aux enfants de bien faire la différence entre APS et école semble très important (qui plus est lorsque les activités se déroulent dans l'école-même et avec des personnes de l'école). Cette distinction doit pouvoir être facilitée par les activités proposées et les objectifs qui y sont associés. Il faut apporter de l'éducatif mais surtout du ludique, du loisir, du jeu afin que les enfants ne soient pas en overdose.

La parole est donnée aux personnels afin d'améliorer les temps d'APS (organisation matérielle, souhaits et envies des enfants...).

Mme DUPONT note que la gestion du groupe à 2 était très difficile et que le fait d'être 4 change beaucoup de choses. Les enfants ont envie de jouer, tout simplement.

M CAUCHON intervient en faisant remarquer que le port de gilets fluorescents lors des sorties à pied semble nécessaire et demande qui est responsable des APS. Mme HOMMET se désigne.

Les APC

M GARÇON informe les personnes présentes de l'organisation des APC.

La demande de notre hiérarchie est de donner la priorité à l'aide personnalisée. Ainsi, pour l'école de Dun le Poëlier, les élèves de Grande Section passent les évaluations départementales maternelles depuis le 15 septembre et jusqu'aux vacances de Noël (langage oral, vocabulaire, syntaxe, mémoire immédiate, pensée logique, espace et temps). Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle, lecture et écriture concernent certains élèves de CP tandis que certains élèves de CE1 sont aidés en mathématiques (calcul mental), écriture et lecture (compréhension) pour le moment. Pour l'école d'Anjouin, 4 élèves sont pris en charge en compréhension de lecture (CM1) suite à l'évaluation « je lis je comprends ». Après les vacances de la Toussaint, il est prévu un travail lié aux mathématiques et aussi à la compréhension de lecture pour certains élèves de CM1 et CM2.

4 - Projet d'école

Le projet d'école actuel a été mis en place en 2011 et court jusqu'à la fin de l'année. Il comporte 2 axes principaux :

Améliorer son langage pour comprendre et se faire comprendre

Ouvrir au monde pour acquérir des repères culturels et civiques

Par rapport à ces 2 axes, différentes actions ont été mises en place et sont toujours d'actualité. Pour l'axe centré sur le langage, ces actions sont « du regard vers le langage » et « des mots pour comprendre ». Pour l'axe plus culturel et civique, les actions sont « de la connaissance des arts à l'amélioration de la tolérance » et « à la rencontre de la République ».

L'équipe pédagogique a prévu de poursuivre les actions déjà engagées et de mettre en place un support mémoire de référence sur les œuvres d'art vues par les élèves de la TPS au CM2 ainsi que sur les albums lus en maternelle, les chansons, comptines et poésies apprises en classe.

A l'école de Dun le Poëlier, les enseignants souhaitent mettre davantage l'accent sur la communication orale entre les 2 classes en se basant sur les productions plastiques réalisées par les élèves (explication du projet de départ et des moyens mis en œuvre pour arriver au résultat final).

5 - Le règlement intérieur des écoles du RPI

Le règlement intérieur des écoles du RPI a été modifié lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire passée (changements au niveau des horaires). Il faut néanmoins voter à nouveau. Ceci est fait à l'unanimité.

M GARÇON précise que, dans la partie 5 – Dispositions particulières, le paragraphe « Un tableau de conduite (adapté pour le cycle 1), est établi pour encourager chaque élève dans son comportement et son application. Le résultat est matérialisé par des images. » ne sera plus d'actualité.

Le règlement sera transmis aux différentes personnes intéressées (IEN, membres du SRPI, DDEN etc...). Le règlement et/ou l'avenant a déjà été transmis aux familles à la rentrée de septembre.

5 bis - Protocole de sécurité

Présentation par chaque école de son protocole de sécurité qui est soumis au vote des membres du Conseil d'école. Ces protocoles seront ensuite transmis à l'IEN, aux familles et aux personnes signataires.

Les protocoles ont été remis à jour suite aux nouveaux rythmes mis en place à la rentrée. Les différentes personnes intéressées signent les protocoles.

M GARÇON indique qu'un registre de santé et de sécurité est disponible dans chaque école. Chacun peut mentionner un problème lié à la santé et à la sécurité au sein de l'école. Il établit une fiche navette, qui sera ensuite transmise par le directeur à la personne à même de traiter la situation (le directeur, le maire, la communauté de communes). Ce registre est accessible à toutes les personnes côtoyant l'école.

Enfin, pour clore ce point lié à la sécurité dans les écoles, le bilan DTA (amiante) doit être fourni par chaque mairie aux écoles. Pour le moment aucun bilan DTA n'a été fourni pour l'année en cours. Les enseignants réitèrent leur demande aux représentants des mairies.

M CAUCHON précise que les demandes ont été transmises à la CCPB qui gère ce dossier.

6 - Demandes du conseil d'école n°3 du 12 juin 2014 et nouvelles requêtes

Ecole de Dun le Poëlier

A été fait :

la mise en place d'étagères dans la cage des vélos

la commande et livraison d'une table double pour la classe de Mme CHUET

une solution pour le creux au niveau du petit portillon à l'entrée dans la cour de récréation

Avait été demandé :

l'ajout de gravier dans la cour de récréation (CCPB) – cela devrait avoir lieu lors des vacances de la Toussaint

la peinture des classes et des couloirs de l'école – Mme HOMMET précise que des devis seront demandés aux entreprises locales

le souci alarme hors service (CCPB) – dernier bilan le mercredi 26/03/2014 avec toujours le problème. M CAMAIL intervient (après la proposition de Mme HOMMET d'utiliser des sifflets pour indiquer aux élèves qu'il faut évacuer l'école) en précisant que les systèmes d'alarme sont soumis à des normes précises en fonction du type de bâtiment et qu'il va se renseigner.

le chauffage de la cantine et la place de la sonde thermique (classe de Mme CHUET et non dans la cantine) – des radiateurs électriques ont été commandés. L'ampérage pour éviter des disjonctions du compteur électrique doit être revu.

les fuites dans le préau – problème au niveau des joints

la révision des porteurs (attente des roulements à bille) – M CAMAIL indique qu'une société de Châteauroux réalise des roulements à billes sur mesure

l'installation d'une signalisation de l'école pour faire ralentir les voitures (demande de certains parents d'élèves) – l'installation de panneaux est prévue par la commune de Dun le Poëlier

le nettoyage des grilles, murs d'enceinte de l'école, du toit et des vitres du préau – pas cette année

savoir ce qui a été décidé par rapport au chauffage de la salle des fêtes pendant la saison froide (surprise de M GAUCHER lors du précédent conseil d'école) – les enseignants pourront chauffer la moitié de la salle des fêtes en éteignant bien le chauffage après leurs séances de motricité.

L'école souhaiterait :

l'investissement dans une nouvelle paire de talkies walkies pour la communication avec la salle de sieste (les batteries des talkies walkies actuels ne tiennent plus beaucoup la charge). Mme CESBRON intervient en précisant que des téléphones multi-combinés pourraient faire l'affaire.

la réalisation de barrières pour délimiter les coins jeux de la classe de M GARÇON – en 2015

la dépose des portes de l'accueil pour libérer le passage entre l'espace sanitaires et l'espace porte-manteaux - oui

l'achat d'embouts pour les pieds des chaises et des bancs afin de ne pas abîmer les revêtements de sol de l'école. Mme CESBRON propose d'utiliser des balles de tennis pour remplacer les embouts.

Enfin, il semble que les chauves souris soient encore présentes au vu des déjections présentes sur les murs du préau. L'association Indre Nature doit prendre en charge les côtés techniques et financiers pour cette situation.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

A été fait : peinture de la classe de Mme JOULIN

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

l'agrandissement des toilettes (projet CCPB) : le projet est sur plans

l'installation d'une armoire pour la garderie (si quelqu'un veut faire un don)

des travaux au niveau du compteur électrique de l'école qui se coupe. Comme il se trouve dans le logement communal jouxtant l'école, il y a un problème pour retrouver l'électricité (conflit pour la compétence entre la communauté de communes et la commune de Saint Christophe en Bazelle) : des travaux électriques seraient prévus. Le devis est à réactualiser et les travaux seraient pris en charge soit par la commune de Saint Christophe en Bazelle soit par le SRPI.

des dalles le long du mur entre la cour et la classe de Madame MARCHET pour que les enfants puissent se ranger – pas pour le moment

un détecteur de présence à l'extérieur (où il y a une lumière) car l'interrupteur se trouve à l'intérieur de l'école et la lumière est très faible (dangereux avec les trois petites marches) – un détecteur a été commandé

L'école souhaiterait :

régler le souci au niveau du chauffe-eau (doit être vu avec la CCPB) : point également lié aux travaux électriques prévus – un artisan doit venir à l'école

des panneaux de liège dans la classe des CP – CE1 près du bureau. Mme HOMMET propose de remplacer le liège par des panneaux de contreplaqué : cela convient

rebrancher les radiateurs de la classe de Mme JOULIN

l'ajout d'anneaux sur les doubles rideaux de la classe des CE1 – CE2 - Mme HOMMET va s'en charger.

Ecole d'Anjouin

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

l'affichage de la charte de la laïcité (à côté de la Déclaration des Droits de l'Homme) - imminent

L'école souhaiterait :

La mise en place d'un système plus sonore que la cloche de l'école pour le signal d'alerte (incendie). L'utilisation d'un sifflet est proposée.

Mme HOMMET indique que de gros travaux sont envisagés à l'école d'Anjouin pour réaliser des économies d'énergie (chauffage en particulier).

7 - Sécurité

Les exercices incendies

Ecole de Dun le Poëlier : le mercredi 1^{er} octobre dernier – pas de souci particulier.

Néanmoins, M GARÇON attire l'attention de l'assemblée sur des problèmes de sécurité qui pourraient arriver. En effet, le système d'alarme est inopérant et la salle de sieste n'est pas reliée à un quelconque système d'alarme. Qui plus est, si le feu se déclarait à la cantine un après-midi, personne ne serait réellement capable de le voir. Il faut absolument prendre le problème à bras le corps pour la sécurité des enfants.

Mme HOMMET est très étonnée du fait que la salle de sieste soit excentrée du reste de l'école et que ce temps ne soit assuré que par un adulte seul. Elle note que le feu dans un des logements communaux pourrait avoir des conséquences importantes.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle : lundi 8 septembre - RAS

Ecole d'Anjouin : lundi 13 octobre – Melle BLARD note que la cloche ne s'entend quasiment pas de la classe.

8 - Budget et commandes

Les commandes de réajustement de rentrée ont été envoyées fin septembre.

Conscients de l'importance du budget pour les mairies, les enseignants ont réussi à faire passer la réduction accordée par l'entreprise Catinaud (Majuscule) de 10 à 15 % du montant des commandes pour les réajustements de rentrée.

Les enseignants souhaiteraient que le SRPI réfléchisse à modifier les pratiques des commandes par rapport aux évolutions commerciales avec Internet. Certaines offres sont très intéressantes (jusqu'à – 70 % de réduction pour certains produits) mais les écoles ne peuvent en bénéficier puisque les règlements par mandats administratifs sont impossibles.

Néanmoins, il y aurait possibilité de contourner ce souci administratif grâce aux coopératives scolaires. En effet, le règlement pourrait se faire par les coopératives scolaires avec un remboursement par le SRPI sur la ligne fournitures scolaires. Cette possibilité est-elle envisageable ?

Mme HOMMET indique qu'une somme donnée (du budget fournitures) pourrait être attribuée aux coopératives scolaires dans ce but, après vote et délibération du SRPI.

A ce propos, M GARÇON revient sur une dépense de 96 € réalisée en avril 2013 pour des blocs-tiroirs. Mme HOMMET indique que le nécessaire a été fait depuis 2 mois et demi.

Enfin, M GARÇON demande si les remboursements des dépenses de transport lors des sorties scolaires ont été effectués (500 euros par école). Mme HOMMET indique que cela a dû être fait si les factures ont été transmises par les écoles.

9 - Bilan des coopératives scolaires

La somme des dépenses liées aux activités de l'école de Dun le Poëlier est de 2958,99 euros pour l'année scolaire passée. La somme des recettes est de 3136,63 euros. Le « coût » par élève est de 72 euros ce qui est beaucoup plus important que la participation demandée aux familles en début d'année. Sans la participation des familles et l'aide de la Récré du RPI, les activités proposées seraient très différentes.

Mme CHUET et M GARÇON remercient la commune de Dun le Poëlier pour la subvention de 200 euros

Ecole de Saint Christophe en Bazelle : le coût par élève a été de 280 euros pour l'année scolaire écoulée. Les familles ont versé 110 euros dont 100 euros pour la classe de mer.

Ecole d'Anjouin : la somme des dépenses liées aux activités de l'école d'Anjouin est de 853 euros pour l'année scolaire passée. Le « coût » par élève est de 37 euros.

Mme ROGER intervient et indique qu'une subvention pour les coopératives scolaires peut être demandée aux différentes communes ayant des enfants scolarisés sur le RPI. Les enseignants prennent note et feront le nécessaire.

10 - La vie des écoles

Les activités pédagogiques des écoles et du RPI

Le RPI

La piscine : reprise depuis le 16 septembre avec un changement de créneau par rapport aux années précédentes : les mardis après-midis de 14h00 à 16h00. Il y a une mobilisation plus importante des parents bénévoles dont le nombre a augmenté cette année. Ils accompagnent les élèves de Mme JOULIN jusqu'au 14 octobre (5 séances) puis les élèves de Mme CROCIS du 4 novembre au 16 décembre (6 séances).

Le prix Escapage : participation de la TPS au CE2

Projet de l'année : « de la nature à l'assiette » qui correspond à la suite du projet précédent « L'hygiène et la santé »

Ecole de Dun le Poëlier

Bibliothèque toutes les 3 semaines environ

Jardin : traitement par les cantonniers pour éliminer la belladone qui est revenue dans le jardin. Les enseignants sont retournés jardiner (lien très important par rapport au projet de l'année).

Le projet sur l'origine des aliments devrait se concrétiser au fur et à mesure de l'année par des sorties locales. Le coût au niveau du transport devrait s'en ressentir quelque peu.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Bibliothèque de Dun le Poëlier: les changements liés aux nouveaux rythmes et à la fin de l'utilisation d'un des cars de ramassage du RPI n'ont pas encore permis de retourner à la bibliothèque. A voir après les vacances de la Toussaint.

Poursuite du partenariat avec Bic et Terracycle pour le recyclage des crayons, stylos et feutres usagers.

Le projet jardin : récolte des framboises et des tournesols (suite au printemps)

Projet sur l'année avec le CIVAM de Valençay : intervention d'une animatrice (pour les 2 classes) sur la provenance des aliments et leur transformation, visite de fermes (1^{ère} séance : 7 novembre)

Le CPIE d'Azay le Ferron va intervenir sur la biodiversité de la cour en novembre (classe des CP - CE1) : travail avec les employés communaux dans le cadre de l'action « commune 0 pesticide »

Ecole d'Anjouin

Bibliothèque tous les 15 jours le vendredi après-midi.

Classe de découverte : lors de la réunion de rentrée du 11 septembre, les parents ont été informés de l'organisation d'un séjour en classe de neige. En effet, les élèves de CM1 et CM2 partiront dans le Jura du 9 au 13 février 2015. Ils profiteront alors des activités suivantes : ski alpin, ski de fond, raquettes, construction d'igloo, promenade avec des chiens de traîneau, visite de la fromagerie locale...

La coopérative scolaire prend en charge une grande partie du coût du séjour. Les communes de résidence des élèves sont également sollicitées.

Intervention des gendarmes de Chabris auprès des élèves le 5 juin 2015 pour faire passer l'APER (vélo).

Mme GAUTIER espère pouvoir profiter d'une animation audiovisuelle interactive « les arts, toute une histoire » avec Frédéric Duval, le 6 janvier à Chabris. Le but est de découvrir les différents domaines artistiques et de faire le lien entre des œuvres connues et les différentes périodes de l'histoire. Afin de réduire le coût (300 euros s'il y a moins de 75 élèves), Mme GAUTIER a demandé de profiter de la même séance que l'école de Chabris. Cela reviendrait alors à 4 euros par élève, soit 84 euros pour la classe d'Anjouin. La directrice de l'école de Chabris est d'accord mais il faut également l'autorisation de la

mairie de Chabris. Mme GAUTIER pensait pouvoir bénéficier du car du SRPI pour les trajets. Le projet est actuellement en attente d'un devis transport, Mme Hommet ayant informé Mme GAUTIER de l'impossibilité d'utiliser l'ancien car.

11- Fête du RPI

La fête est prévue le vendredi 26 juin au stade d'Anjouin. La poursuite de la Récré du RPI permettra certainement une organisation plus facile. Un petit point demeure soucieux : la sono. En effet, aucune des écoles du RPI n'a de matériel adéquat pour ce type d'événement et ce n'est pas aux parents d'élèves de fournir ce matériel. La commune d'Anjouin peut-elle faire un effort pour prêter sa sono comme cela a été fait il y a quelques temps ? Mme RAIMBOURG indique que oui.

Monsieur GARÇON a entendu dire que certains élus avaient regretté l'absence d'invitations pour la fête de l'an passé. Est-ce vrai ou simplement un bruit sans fondement ?

M CAUCHON précise que ce n'est pas un bruit sans fondement. Mme ROGER intervient pour préciser qu'il n'y a pas de communication extérieure vers les autres communes hors RPI pour les manifestations concernant les écoles et les enfants du RPI. Les enseignants notent cette remarque et vont essayer de faire évoluer ce point.

Mme ROGER en profite pour demander si les dates pour les arbres de Noël dans les différentes communes du RPI sont fixées.

Saint Christophe en Bazelle : vendredi 12/12 à 18h30 – Anjouin : dimanche 14/12 à 14h30 – Dun le Poëlier : vendredi 19/12 à 18h30.

12 - Questions diverses

M GARÇON demande s'il serait possible que le transfert de la caisse ENR se fasse selon le calendrier établi (environ le lundi voire le vendredi précédent, toutes les 3 semaines environ) car il est assez fréquent que la livraison des ordinateurs ne soit réelle que le mardi seulement.

M GARÇON demande également aux délégués des parents d'élèves élus s'ils peuvent communiquer une adresse mail personnelle afin d'alléger au maximum la tâche de la coordination pédagogique du RPI compte tenu de la disparition de la décharge liée à la coordination.

Mme CESBRON clôt ce conseil d'école par une remarque sur les personnes venant rechercher leur enfant à l'école et ayant une cigarette à la main. L'assemblée est d'accord avec elle sur l'interdiction du tabac dans les lieux publics et l'exemple donné aux enfants.

Fin du conseil d'école à 20h15.

Les secrétaires

Mme JOULIN



Mme CHUET



Mme CROCIS



Mme BLARD

